

INFO

RIVERAINS

JUIN 2024



EXPÉRIMENTATION «RUE AUX ÉCOLES» GROUPE SCOLAIRE CHAMPION DE CICÉ

Une réflexion a été engagée par la Ville de Rennes et Rennes Métropole pour sécuriser les abords des groupes scolaires, aux arrivées et sorties des enfants. En réponse, le dispositif «**rue aux écoles**» a été mis en place depuis 2022 aux abords de 2 écoles. Suite à la réunion publique organisée le 3 juin à la maternelle Champion de Cicé, ce dispositif va être expérimenté rue de Guébriant.

UNE «RUE AUX ÉCOLES» QU'EST-CE-QUE C'EST ?

La rue dans laquelle se trouve l'entrée d'une école est fermée à la circulation des véhicules motorisés de façon temporaire. Des barrières amovibles sont installées par des agents municipaux (concierge de l'école) ou des parents d'élèves pendant 20 minutes le matin, de 8h20 à 8h50, les jours d'école. La rue devient alors un espace réservé aux piétons, aux cyclistes, aux trottinettes...

Les riverains sont autorisés à entrer et quitter la rue à faible vitesse (20km/h). Une exception de circulation motorisée est prévue pour les services de secours et les personnes à mobilité réduite.

COMMENT SE DÉROULERA L'EXPÉRIMENTATION DE CES AMÉNAGEMENTS ?

L'expérimentation de la «rue aux écoles» sera mise en œuvre du **lundi 17 au vendredi 28 juin 2024, rues de Guébriant et Yan Dargent.**

Ces rues seront fermées à la circulation (sauf riverains) le matin, de 8h20 à 8h50, les jours d'école.

Une barrière sera mise en place en amont de l'école, rue de Guébriant coté Champion de Cicé, et à l'intersection avec la rue Yan Dargent (**voir plan au verso**).

QUELS SONT LES OBJECTIFS ?

- > Améliorer la sécurité des enfants et des parents
- > Offrir un espace public de proximité apaisé
- > Favoriser les mobilités douces (marche à pied, vélo, trottinette...)
- > Permettre une plus grande autonomie des enfants
- > Réduire les pollutions (nuisances sonores, qualité de l'air...)

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

06 24 13 60 95

ET APRÈS L'EXPÉRIMENTATION ?

À l'issue de l'expérimentation un bilan sera établi et ces aménagements pourront être ajustés et pérennisés à la rentrée 2024. Le cas échéant, la barrière définitive serait cette fois positionnée à l'autre extrémité de la rue Yan Dargent.

PLAN

DU DISPOSITIF

